

# Deux démissions au conseil municipal

**Surprise, jeudi dernier, à la mairie de Luceau, lors du conseil municipal qui s'est tenu en l'absence du maire, excusé en raison d'un problème de santé.**

Juste avant la fin de la réunion et alors que le conseil venait de rejeter la proposition de la commune nouvelle avec les 12 villages de la communauté de communes Loir et Bercé, les conseillers de la majorité ont été surpris par la décision de Daniel Evrard, conseiller de l'opposition, qui a demandé de lire à voix haute la lettre qu'il venait de remettre au premier adjoint, Jean-Michel Chiquet. Sa lettre de démission a saisi l'assemblée.

Cette démission suit à quelques jours d'intervalle celle de Christine Leleu, elle aussi conseillère dans l'opposition.

*« C'est un dialogue à sens unique où la majorité ne daigne pas nous écouter », estiment Christine Leleu et Daniel Evrard. Pour les deux membres de l'opposition, la coupe est pleine depuis des mois. « Depuis le début de notre entrée au sein du conseil municipal (mars 2014 avec 40,26 % des voix, contre 59,74 % des voix à la liste de la majorité actuelle), nos remarques ou nos explications sur des sujets importants tels que la voirie, l'éducation et autres projets importants pour nos concitoyens sont pris à la légère ou comme des remarques agressives*



*Daniel Evrard et Christine Leleu ont démissionné du conseil municipal.*

*de notre part, ce qui n'a jamais été le cas. Nous les avons poussés à des réflexions constructives », explique Christine Leleu.*

Pour son troisième mandat, le maire Robert Renard doit composer pour la première fois avec un conseil comprenant trois élus dans l'opposition. *« Il faut savoir écouter et faire la part des choses [...] afin de progresser ensemble », affirment les démissionnaires.*

## **Démission sans appel**

Christine Leleu et Daniel Evrard ont été élus au conseil municipal de la

commune sur la liste « Pour l'Avenir de Luceau » portée par Claude Daguzan qui reste seul à ce jour au conseil.

La démission de Christine Leleu, qui date du 14 janvier, est sans appel : *« Je souhaite aujourd'hui me retirer de cette fonction. Pour la plupart de vos conseillers, je me réduis au rôle de « potiche », puisque vous ne tenez compte, ni de nos dires, ni de nos conseils, ni de nos propositions. »*

Contactée, la mairie ne s'est pas encore prononcée sur ces démissions.